



N° 79

Le 27 mars 1991

## M. CLARK PRÉSENTE UN RAPPORT SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE PARTICIPATION DU CANADA À L'OEA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déposé aujourd'hui à la Chambre des communes un rapport sur la première année du Canada à l'Organisation des États américains (OEA). Le rapport décrit les réalisations du Canada sur des questions comme la réforme de l'OEA, le progrès de la démocratie et des droits de la personne, l'environnement et les drogues.

«Nous avons déposé ce rapport pour que le Parlement et tous les Canadiens sachent ce que nous avons réalisé à l'OEA, le rôle actif que nous y avons joué sur d'importantes questions, et comment notre appartenance à l'OEA s'inscrit dans le cadre de la politique du Canada pour l'Amérique latine,» a déclaré M. Clark.

Le Canada s'est surtout fait remarquer par sa proposition d'établir au sein du Secrétariat une section pour le progrès de la démocratie, laquelle a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale tenue en juin 1990, et par sa participation aux missions d'observation des élections que l'OEA a envoyées au Nicaragua en février 1990 et à Haïti en décembre dernier.

Les objectifs du Canada à l'OEA ont été façonnés par notre détermination d'être un membre actif, indépendant et efficace de l'Organisation, comme le recommandait le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Au nombre des activités entreprises par le Canada pour réaliser ses objectifs, mentionnons :

- son élection à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues;